

1882

5

ONZIÈME ASSEMBLÉE ANNUELLE

DE LA

CAISSE D'ECONOMIE

DE

NOTRE-DAME DE QUÉBEC.

B.C.
1882
75
QL
CCDD

LA CAISSE D'ECONOMIE
DE
NOTRE-DAME DE QUEBEC.

(Acte 34 Vict. Ch. 7.)

.....

ONZIÈME ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES.

Québec, 19 juin 1882.

L'assemblée est présidée par M. le Chevalier Robitaille, M. D., et F. R. A. Vézina, Ecr., agit comme Secrétaire.

Le Président lit l'avis public convoquant l'assemblée, en vertu de la Charte.

On procède à la nomination de deux scrutateurs pour l'élection des Directeurs, et F. X. Picher, Ecr., et Ludger Vézina, Ecr., sont nommés.

M. le Président fait ensuite lecture du rapport suivant :

*Dixième rapport annuel des Directeurs aux actionnaires de la Caisse
d'Economie N. D. de Québec, depuis l'octroi de sa charte sous
l'acte fédéral Vict. 34, ch. 7.*

MESSIEURS,

Pendant l'année financière de la Caisse d'Economie de N.-D. de Québec, terminée le 31 mai dernier, nous avons inscrit sur nos livres 1898 nouveaux comptes, et 1005 ont été clos. Nous comptons aujourd'hui 12,951 déposants. Nous avons reçu en dépôt la somme de \$4,856,202 et \$4,575,263 72 ont été retirées. Le montant au crédit des déposants est de \$2,915,434.00.

Les profits nets de l'année sont de \$30,018.99, que nous ajoutons au compte des profits et pertes qui l'an dernier, était de \$40,184.67, sur cette dernière somme nous avons pris \$17,812.00 pour faire disparaître de nos placements, une perte provenant des actions que possédait la Caisse dans la Banque Consolidée. Aujourd'hui le compte des profits et des pertes s'élève à la somme de \$52,307.66.

Les valeurs de la Caisse ont été soigneusement examinées par le Président, Vice-Président et M. J. D. Brousseau, assistés par le Secrétaire-Trésorier et un des auditeurs, trouvées parfaitement correctes, et classées avec ordre par le secrétaire-trésorier.

Les intérêts, s'élevant à \$5000.00, perçus du fonds de charité établi par la loi, ont été distribués aux institutions charitables, comme par le passé.

Dans le courant de l'année nous avons eu la douleur d'enregistrer sur le livre de nos minutes le décès de deux directeurs M M. Prudent Vallée et François Vézina. Monsieur Vallée avait remplacé comme directeur M. George Simard, décédé en 1873. M. Vallée était un

citoyen d'une grande honorabilité, et doué d'un fort bon jugement ; ses conseils étaient justement appréciés par le bureau de direction. Le décès de M. Vézina ne laisse plus qu'un seul survivant des citoyens qui ont jeté les bases de la Caisse d'Economie en 1848. Pendant cette longue période d'années, M. Vézina a toujours eu la haute surveillance des nombreuses affaires de la Caisse qu'il a gérées avec habilité et prudence ; l'un des principaux fondateurs de la Caisse il en a vu son modeste début, et son prodigieux développement. M. Vézina a laissé, pour perpétuer sa mémoire, une institution financière qui fait honneur à la ville de Québec, et au nom canadien.

Nous regrettons que le mauvais état de la santé d'un autre estimable directeur, l'Honorable Eugène Chinic l'ait empêché de prendre part à nos délibérations pendant l'année, ce qui réduit maintenant le nombre des directeurs de dix à sept. Nous croyons qu'il est avantageux dans l'intérêt de la Caisse, tant sous le rapport de l'économie que celui de l'expédition des affaires, que le nombre des directeurs de la Caisse soit à l'avenir de sept au lieu de dix. L'acte fédéral Vict. 34 ch. 7 dit que le nombre des directeurs ne sera pas moins de cinq ni plus de dix. Nous désirons avoir votre approbation sur ce changement projeté.

Par une entente cordiale entre la Banque Nationale et la Caisse d'Economie, notre bureau d'affaires à la Basse-Ville a été fermé le 25 mai dernier, et transporté au bureau principal de la Haute-Ville. Nous avons aussi vendu à la Banque Nationale pour le prix de \$25,000.00, notre part de la bâtisse que ces deux institutions occupaient en commun. Les directeurs de la Caisse, après mûre délibération, en sont venus à cette conclusion afin de concentrer les affaires, d'y donner une plus grande surveillance, et en même temps faire des économies considérables, qui cette année, seront plus de

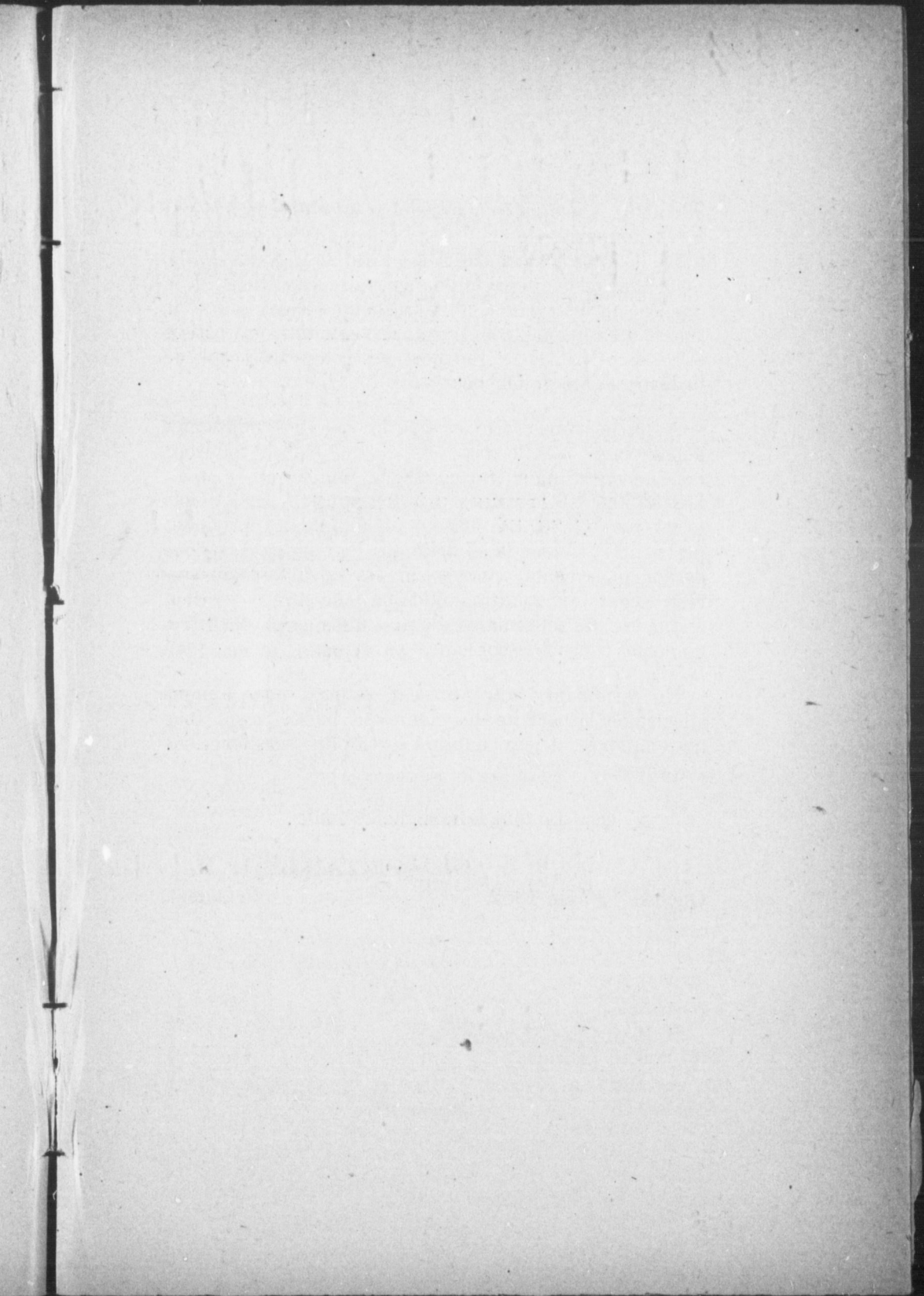
\$3000.00. Quoique ce changement ait été approuvé par les actionnaires de la Caisse, convoqués en assemblée, tenue le huit mai dernier à son bureau de la Haute-Ville, nous vous demandons de donner votre approbation à la convention intervenue entre la Banque Nationale et la Caisse d'Economie, concernant la vente de notre bâtisse à la Basse-Ville et le transport de ce bureau à celui de la Haute-Ville de Québec.

Nous pouvons croire et espérer que nos nombreux déposants de la ville et du district de Québec voudront bien nous continuer leur confiance, comme par le passé. Les \$250,000.00 payées par les actionnaires sur le fonds social, les \$52,307,66 placées au compte des profits et pertes de la Caisse, la sécurité que leur assure la nature de nos placements, appuyés sur des valeurs incontestables, la garantie additionnelle que leur offre la position financière des actionnaires de la Caisse, sont des titres non équivoques à la confiance publique.

En terminant notre présent rapport nous aimons à constater la parfaite harmonie qui existe parmi tous nos employés, et leur habilité à remplir leurs fonctions respectives.

Le tout humblement soumis,

OL. ROBITAILLE, M. D.,
Président.
Québec, 19 Juin 1882.



Dépôts et Remboursements.

Balance au crédit des déposants le 31 mai 1881.....		\$2,634,495 66
Reçu durant l'année.....	\$4,856,202 06	
Payé do do	4,575,263 72	
Augmentation.....		<u>280,938 34</u>
Balance au crédit des déposants le 31 mai 1882.....		<u>2,915,434 00</u>
Savoir :		
Basse-Ville.....	\$ 881,292 18	
Haute-Ville.....	1,362,937 30	
Lévis.....	317,340 89	
St. Roch.....	353,863 63	
		<u>\$2,915,434 00</u>

La Caisse d'Economie N. D.
Québec, 31 mai 1882.

F. R. A. VÉZINA,
Sec.-Trés.

Examiné et trouvé correct.

Québec, 16 juin 1882.

LOUIS BILODEAU, }
LOUIS LESSARD, } Auditeurs.

Etat des Recettes et Déboursés pour l'année expirant le 31 mai 1882.

Bal. en Banques et en mains le 31 mai 1881.	\$	591,205	32
Dépôts reçus, savoir :			
Basse-Ville.....	\$	1,647,484	30
Haute-Ville.....		1,885,113	14
Lévis.....		418,610	81
St. Roch.....		904,993	81
		<u>4,856,202</u>	<u>06</u>
Placements remboursés.....		1,774,212	15
Intérêts reçus.....		162,429	71
Loyers reçus.....			759 68
Banque des Marchands, Montréal.....		655,875	02
La Banque Nationale, dépôt spécial.....		330,000	00
Vente d'actions tenues en garantie.....			559 00
Divers.....			34 81
		<u>8,371,277</u>	<u>75</u>
Dépôts remboursés, savoir :			
Basse-Ville... ..	\$	1,592,384	87
Haute-Ville.....		1,764,490	81
Lévis.....		361,445	04
St. Roch.....		856,943	00
		<u>4,575,263</u>	<u>72</u>
Placements faits.....		2,260,408	92
Intérêts et Dividendes.....		109,068	71
Institutions de Charité.....			5,000 00
Rémunération aux Directeurs.....			924 00
Salaires.....		12,500	44
Dépenses courantes.....			5,791 45
Primes sur Polices de Garantie.....			370 00
Banque des Marchands, Montréal.....		660,607	28
do do dépôt spécial.. ..		50,000	00
La Banque Nationale, dépôt spécial.....		50,000	00
Balance en Banque et en mains.....		641,343	23
		<u>8,371,277</u>	<u>75</u>

La Caisse d'Economie N.-D.
 Québec, 31 mai 1882.

OL. ROBITAILLE, M. D.,
 Président.

F. R. A. VÉZINA,
 Sec.-Trés.

Nombre et Classification des Déposants.

NOMBRE.

Nombre de comptes ouverts le 31 mai 1881.....	12,058
Comptes ouverts durant l'année :	
Haute-Ville.....	704
Basse-Ville.....	395
Lévis.....	220
St. Roch.....	579
	<hr/> 1,898
Comptes clos :	13,956
Haute-Ville.....	310
Basse-Ville.....	220
St. Roch.....	192
Lévis au crédit d'int.....	246
Lévis clos par déposants.....	37
	<hr/> 283
	<hr/> 1,005
	<hr/> 12,951
Comptes ouverts.....	1898
Comptes clos.....	1005
Augmentation.....	893
Dépôts actuels :	
Haute-Ville.....	5597
Basse-Ville.....	3047
Lévis.....	1000
St. Roch.....	3307
	<hr/> 12,951
Comptes ouverts le 31 mai 1881.....	12,058
Augmentation, Haute-Ville.....	394
Basse-Ville.....	175
St. Roch.....	387
	<hr/> 13,014
Diminution, Lévis clos par intérêt ...	63
	<hr/> 12,951

La Caisse d'Economie N.-D.
 Québec, 31 mai 1882.

F. R. A. VÉZINA,
 Sec.-Trés.

CLASSIFICATION.

Haute-Ville, de \$	1 à \$	200	4354
"	"	200 "	400.....	527
"	"	400 "	800.....	365
"	"	800 "	1200.....	124
"	"	1200 "	1600.....	78
"	"	1600 "	2000.....	36
"	"	2000 et au-delà.....		113
				<hr/> 5597
Basse-Ville, de \$	1 à \$	200.....		2382
"	"	200 "	400.....	257
"	"	400 "	800.....	243
"	"	800 "	1200.....	62
"	"	1200 "	1600.....	41
"	"	1600 "	2000.....	11
"	"	2000 et au-delà.....		51
				<hr/> 3047
Lévis, de \$	1 à \$	200.....		768
"	"	200 "	400.....	94
"	"	400 "	800.....	76
"	"	800 "	1200.....	19
"	"	1200 "	1600.....	15
"	"	1600 "	2000.....	7
"	"	2000 et au-delà.....		21
				<hr/> 1000
St. Roch, de \$	1 à \$	200.....		2948
"	"	200 "	400.....	151
"	"	400 "	800.....	108
"	"	800 "	1200.....	38
"	"	1200 "	1600.....	25
"	"	1600 "	2000.....	14
"	"	2000 et au-delà.....		23
				<hr/> 3307
				<hr/> 12,951

F. R. A. VÉZINA,
Sec.-Trés.

Passif.

Fonds social de la Banque... ..	\$1,000,000 00	
Moins 75 % non versé.....	750,000 00	
		—————\$ 250,000 00
Dépôts remboursables après avis ou à une date fixe.....	2,915,434 00	
Fonds spécial des pauvres ou fonds de cha- rité.....	83,000 00	
Obligations non comprises dans les items précédents.....	15,960 00	
Profits et pertes.....	52,307 66	
		—————
		<u>\$3,316,701 66</u>

Examiné et trouvé correct.

Québec, 16 juin 1882.

LOUIS BILODEAU,
LOUIS LESSARD,
Auditeurs.

Actif.

Effets publics de la Puissance.....	\$ 95,029 94
Effets publics provinciaux ou municipaux..	705,490 48
Prêts garantis par des actions de banques comme sûreté collatérale.....	1,008,437 15
Prêts garantis par d'autres actions, bons ou débentures, tel qu'autorisé par la loi, comme sûreté collatérale.....	126,506 88
Argent en caisse ou déposé aux banques et remboursable à demande.....	946,075 49
Placements au compte du fonds spécial des pauvres au fonds de charité	83,000 00
Placements en actions de banques effectués avant l'incorporation de la Banque.....	237,220 00
Autres dettes actives non comprises dans les items précédents.....	114,941 72
	<u>\$3,316,701 66</u>

Québec, 31 mai 1882.

OL. ROBITAILLE, M. D.,
Président.

I. THIBAudeau,
Vice-Président.

F. R. A. VÉZINA,
Sec.-Trésorier.

Rapport des Auditeurs.

*A Messieurs les Directeurs de la Caisse d'Economie Notre-Dame de
Quebec.*

MESSIEURS,

Nous avons examiné avec soin les livres de comptes de la "Caisse," pour les douze mois expirés le 31 Mai dernier. Nous avons aussi vérifié les valeurs de l'institution et nous avons trouvé le tout correct. Nous profitons de cette occasion pour exprimer notre gratitude à M. le Secrétaire-Trésorier, ainsi qu'aux autres officiers pour l'aide qu'ils nous ont donnée dans l'accomplissement des devoirs de notre charge.

Le tout humblement soumis.

LOUIS BILODEAU.

LOUIS LESSARD,

Auditeurs.

Québec, 16 Juin 1882.

Les résolutions suivantes sont ensuite adoptées :

Proposé par A. Joseph, Ecr., secondé par Jos. Hamel, Ecr.,

Que le rapport des Directeurs de La Caisse d'Economie Notre-Dame de Québec, ainsi que les états qui viennent d'être lus soient approuvés et imprimés pour l'usage des actionnaires.

Résolu sur motion de Mgr Benj. Pâquet, secondé par Théophile Le Droit, Ecr.

Que attendu qu'il est de l'intérêt de cette Institution de changer le nombre de ses Directeurs et de réduire ce nombre à sept, il est résolu d'amender l'article septième des règles et règlements de La Caisse d'Économie Notre-Dame en ce qui a rapport au nombre des Directeurs, et le règlement suivant est adopté en conséquence.

Les affaires de la Banque seront sous le contrôle et la direction d'un bureau de sept Directeurs, choisis parmi les actionnaires, dont cinq formeront un quorum, et qui éliront, parmi eux, chaque année, un Président et un Vice-Président, s'ils le jugent nécessaire.

L'autre partie du dit article septième, ayant rapport aux vacances dans le bureau de direction, à la votation aux assemblées du Bureau, aux officiers et à leur rémunération, et cautionnement, reste la même que ci-devant.

Proposé par L. J. C. Fiset, Ecr., secondé par Cyrille Tessier, Ecr.

Que des remerciements soient unanimement votés à MM. les Président, Vice-Président et Directeurs, pour leur attention spécialement apportée aux affaires de l'Institution pendant l'année qui vient de s'écouler, ainsi qu'au Secrétaire-Trésorier et autres officiers de la Banque pour leur dévouement dans l'exercice de leurs devoirs respectifs.

Proposé par L. P. Vallée, Ecr., secondé par F. X. Picher, Ecr.

Que MM. Pamphile Légaré et Louis Bilodeau soient élus Auditeurs de la Banque pour l'année courante.

Proposé par T. Le Droit, Ecr., secondé par Mgr Pâquet.

Que des remerciements soient votés à M. le Chevalier Robitaille, Président de l'assemblée, au Secrétaire et aux Scrutateurs pour leurs services respectifs rendus à l'assemblée.

Et l'assemblée s'ajourne.

Québec, 19 Juin 1882.

A une assemblée subséquente des Directeurs, les Messieurs suivants ont été élus, savoir :

OLIVIER ROBITAILLE, Ecuier, Président.

HON. I. THIBAudeau, Vice Président.

F. R. A. VÉZINA,
Secrétaire-Trésorier.

Québec, 19 Juin 1882.